

## **CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 OCTOBRE 2022**

**Présents** : Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Corinne Cholewka, Marie-Hélène Dudouit

La réunion débute à 18h30. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.

Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

### **I Avis sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la CC Cœur de Charente**

Le Maire rappelle les grandes lignes du PLUI et de son utilité.

Considérant que les élus, citoyens et associations de la CC Cœur de Charente ont travaillé de longues années à ce document pour décider ensemble de leur projet de territoire, sous contrôle légal de l'Etat, il ne nous appartient pas en simple voisins de le contrecarrer.

Suivant cette logique, Le Maire propose donc un vote favorable à son conseil municipal.

**Voté à l'unanimité.**

### **II Validation du devis M57**

Pour le changement de logiciel comptable exigé par le Trésor Public, le Maire demande l'autorisation du conseil pour signer le devis.

Les conseillers regrettent d'être obligé une fois de plus de voter pour entériner une action pour laquelle notre commune n'a pas le choix.

**Voté à l'unanimité.**

### **III Présentation de la grille AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces)**

Dans le cadre de la préparation d'un éventuel PLUI en CC Val de Charente, le Maire a envoyé une première mouture de la grille AFOM aux services urbanisme de la dite CC. Il propose de l'envoyer à chaque conseiller afin de l'amender si nécessaire.

Ce premier document n'est qu'un préalable à l'ensemble des réflexions, discussions et décisions ultérieures.

## IV Questions diverses

A titre d'information sont abordées les questions suivantes :

**Logement communal :** les travaux sont commencés, en espérant pouvoir le louer au 1<sup>er</sup> février 2023.

**Eclairage public :** Le Maire a réclamé un audit au SDEG pour prendre les meilleures décisions en terme d'économie d'énergie (remplacement par leds, coût de fonctionnement). A priori éteindre à 21h en hiver semble raisonnable et un avis partagé au sein du conseil.

**Ferme Chez Birot :** les démarches sont toujours en cours auprès de la DREAL pour la mise en conformité et l'évacuation de l'ensemble des déchets. Si aucune améliorations n'est constatée en janvier 2023, l'inspecteur de l'environnement prendra des arrêtés judiciaires.

**Départs à la retraite de nos agents :** des discussions sont en cours auprès des communes voisines pour chercher ensemble les successeurs.

**Recensement :** il aura lieu en janvier-février 2023. Une information aux habitants sera envoyée en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Gisèle FUHRI,  
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,  
le Maire,